



## De la RAE vers la VAE

actualisé le 10 Février 2021

### **Pilotage:**

Magdeleine GRISON (06 08 78 36 07)

### **Mots-clés:**

accessibilité – qualification – bloc de compétence  
– VAE – Employabilité

**Collectifs** : Réunion, Bretagne, Limousin,  
Champagne-Ardenne...

**Partenaires** : Ministère de l'Education  
Nationale + Préférence (agriculture)

### **Dates de début:**

22 novembre 2019, signature de la  
convention, sous le haut-patronage de la  
secrétaire d'état du handicap, Sophie Cluzel  
(disponible sur le site adhérents)

### **Périodicité des rencontres:**

Copil inter-régional : en visio 3 x/ an  
Copil régional : en fonction

### **Description de projet**

L'enjeu est l'accès à la qualification des personnes accompagnées.  
Mener des expérimentations à partir de territoires où tous les acteurs s'engagent.  
Ce projet bénéficie de convention partenariale : « de la RAE vers la VAE » sous le haut patronage  
de Sophie VCluzel – avec l'Education Nationale et l'agriculture.  
Ces conventions sont déclinables sur chaque territoire.

### **Quel est le public concerné par le projet ?**

Les lauréats ayant obtenu une ou plusieurs RAE, qui ont plus de 70% de compétences reconnues (à  
titre indicatif) et éligible à la VAE – 3 ans d'expérience professionnelle – Pas les jeunes d'IME

### **Quel diagnostic a conduit à proposer ce projet ?**

Alors qu'il est aujourd'hui possible d'obtenir à vie, une partie du diplôme par le biais de la VAE  
grâce à la validation par bloc de compétence, trop peu de travailleurs d'esat s'inscrivent dans une  
démarche de VAE.

### **Actions menées**

Une plateforme de ressources partagée : sur une Dropbox dédiée – accès à demander aux coordos.  
Des réunions interrégionale plusieurs fois/ an.

### **Investissement dans le projet**

Travailler à partir de la convention avec les interlocuteurs Education Nationale et agri pour vérifier  
l'engagement dans le projet – c'est eux qui vont accompagner la VAE avec les moniteurs d'atelier  
ou autres personnes de l'établissement – c'est donc eux qui vont faire un devis, facturer ...  
Une information vers les adhérents sur la volonté de lancer le projet sur le territoire.  
Prévenir l'OPCO - prendre un RV pour s'assurer d'un financement (implique d'avoir un devis et des  
candidats ou en amont prévenir qu'il y aura potentiellement X candidats sur l'année).